

EXTRAIT DES CONDITIONS&TARIFS

LES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

BANQUE DE L'ORME

Ce document est un extrait des conditions et tarifs des opérations et services bancaires spécifiquement appliqués à la clientèle de la Banque de l'Orme, banque judiciaire de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, en vigueur au **01/10/2025**.

Les commissions mentionnées sur cet extrait des conditions et tarifs, spécifique à la Banque de l'Orme, sont exonérées de TVA⁽¹⁾.

Pour toutes les opérations et tous les services bancaires non spécifiés dans le présent document, il convient de vous référer à la brochure « Conditions et tarifs des opérations et services bancaires de la Banque de l'Orme » accessible sur notre site Internet : https://www.caisse-eparqne/grand-est-europe/votre-banque/reglementation/tarifs⁽²⁾

Nota : les conditions tarifaires peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la réglementation et des conditions de marché.



BANQUE DE L'ORME



5	ΙΔ	GFSTI	\mathbf{N}	DF	COMP1	Œ.
_	-a	ULUII	$\mathbf{v}_{\mathbf{I}}$		OCIVII I	

Commission d'étude et d'ouverture de compte Frais de tenue de compte	
■ Commission de mouvement - Commission de mouvement sur les mouvements débiteurs	
- Minimum de perception Frais de clôture de compte	
■ Frais annuels d'actualisation administrative, juridique et comptable du	ı dossier
- Pour associations - Pour entreprises :	105,00 €
- chiffre d'affaires < 499 k€	
- chiffre d'affaires compris entre 500 k€ et 1,5 millions d'€ - chiffre d'affaires compris entre 1,5 et 3 millions d'€	
- chiffre d'affaires compris entre 3 et 5 millions d'€	375,00 €
- chiffre d'affaires compris entre 5 et 10 millions d'€ - chiffre d'affaires > 10 millions d'€	

> BANQUE A DISTANCE & ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES

 Pack connectique au cours de la période d'observation avec administrateur judiciaire (incluant les abonnements à CE Net Remises et à PULCEO)

20,00 €/mois	- chiffre d'affaires ≤ 500K€
30,00 €/mois	- chiffre d'affaires compris entre 500K€ et 1,5 millions d'€
40.00 €/mois	- chiffre d'affaires > 1.5 millions d'€

> LES CHÈQUES

> LES CRÉDITS COURT TERME

Commission de bordereau (10 creances max./bordereau)	50,00 €
■ Commission de notification/courrier	24,00 €
■ Commission par créance cédée	15,00 €/facture

■ Commission d'intervention sur créance (toute modification, prorogation, etc.). 23,50 \in

■ Taux de cession escompte Dailly⁽³⁾ **Nous consulter**■ Commission de mise en impayé. **26.00** €

(1) Frais postaux inclus. (2) Commission perçue sur le solde débiteur du compte courant. (3) Dans le cas où l'indice de référence serait inférieur à 0, il sera alors considéré comme étant égal à 0.



CEGEE, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à GEE, clare tous et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 040 4738. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers graphiques n°FR232581_010HNQ (BPCE-SIRET 493 455 042). Crédit photo : Freepik - 10/2025.